



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE FREJUS

DIRECTION DES ASSOCIATIONS, ANIMATION, PROXIMITE
SERVICE DEMOCRATIE LOCALE

CS/BGDV

CONSEIL DE QUARTIER DE L'ESTEREL

Date : Jeudi 13 avril 2017 à 18 h 30

Lieu : Salle Polyvalente de Saint-Jean-de-Cannes

PRESENTS :

Élus :

M. AUREILLE, Adjoint au Maire en charge du Quartier de l'Esterel

M. RENARD, Adjoint au Maire en charge de la Sécurité Publique et de la Police Municipale

Fonctionnaires de la Ville :

Mme MANTZ, Service Communication

M. CHAUVIN, Police Municipale

Mme GAMBE DE VERGNES, Responsable du Service Démocratie Locale

Membres du Conseil de Quartier :

M. BARSIMÉE, Président

MMES BELLYNCK, GLUCK, MARTINEZ,

MM. ALCARAZ, BELLYNCK,

Autres :

MM. LEDUC, CREUGNY, BAFFREY, LECLERC, VANDER SCHUEREN, ABRY

Absent excusé :

M. PIPITONE

Ordre du jour :

- 1° - Point sur la sécurité
- 2° - Point sur les travaux et l'entretien des bâtiments
- 3° - Point sur les espaces verts et la voirie
- 4° - Questions diverses

Le Président et M. Aureille débutent la séance par un tour de table.

1° - Point sur la sécurité :

- Contrôle de vitesse

M. Renard précise que la Police Municipale et la Police Nationale effectuent régulièrement des contrôles de vitesse. Il n'est pas possible d'installer un passage piéton au lieu-dit de l'Auberge des Adrets. Ce lieu est sous la compétence du Conseil Départemental.

M. Renard propose un plan pluriannuel de radar pédagogique sur le quartier de l'Esterel.

- Dispositif « Citoyens Vigilants »

M. Renard précise que le dispositif Citoyens Vigilants fonctionne bien (70 citoyens vigilants inscrits) et pourrait être développé. A la demande du Président du Conseil de Quartier, M. Chauvin de la Police Municipale peut organiser une présentation du dispositif.

- Sécurité et entretien de la route et des abords

Mme Gluck informe que des agents techniques ont effectué l'entretien des caniveaux et soulevé les grilles pour leur nettoyage. Elle demande l'installation de panneaux de signalisation au niveau du pont pour une circulation plus lente, et un rajout de mettre terre et parpaings, sur 28 m, là où les sangliers ont décaissé.

M. Aureille demandera ultérieurement aux Services Techniques de la ville.

2° - Point sur les travaux :

- Les travaux réalisés

La nouvelle Direction Administrative et Financière des Services Techniques réceptionne, élabore et effectue le suivi des fiches d'intervention de la Direction des Bâtiments Communaux, de la Direction des Etudes et Travaux et de la Direction des Interventions Techniques.

M. Barsimee énumère les demandes faites lors de la dernière réunion :

- . La demande des panneaux supplémentaires « Citoyens Vigilants » a été réalisée.
- . L'entretien de la cantine et du cumulus ont été effectué et les problèmes de fuites de toit réparés.
- . L'entretien des poteaux de l'oratoire a été effectué.
- . Des panneaux supplémentaires ont été installés pour les élections et doivent rester à proximité du lieu de vote.
- . L'entretien des fossés et des bordures RDN7 sera effectué par les agents de la Ville de Fréjus lors du débroussaillage au cours de la semaine 18.
- . La réfection du terrain de boules a débuté, le terrain nettoyé, un apport de terre effectué et un carré réalisé pour délimiter le terrain de boules.

M. Barsimee remercie M. Alpozzo et l'association Sendra pour leur travail.

M. Barsimee souhaite recevoir les comptes rendu concernant les bornes d'incendie de Saint-Jean de l'Esterel, Petit Saint-Jean et l'Auberge des Adrets.

Mme Bellinck demande le résultat des hydrants pour le Parc de l'Esterel. Le Service Démocratie Locale lui transmettra.

- Les travaux en cours

M. Aubert, Responsable du Service Aménagement Urbain est joignable au 06.12.28.08.24.

M. Barsimée signale que des manivelles et des tirettes de vasistas de la Salle Polyvalente sont manquantes.

M. Aureille signale qu'une fissure apparaît sur l'enrobé de la route du Marsaou et le trottoir du rond point au dessus de la Salle Polyvalente.

Il faudrait ramener le disjoncteur placée à l'école primaire qui se trouvait initialement à la Salle Polyvalente. M. Aureille répond que cette intervention sera inscrite à l'ordre du jour du budget.

Il est proposé d'installer deux panneaux en mémoire de M. Calitri et M. Lux devant la Salle Polyvalente.

M. Barsimée indique qu'un agrandissement de la Salle Polyvalente permettrait de faire des réunions de Conseil de Quartier en dehors des congés scolaires, de recevoir d'avantage d'associations ou de permettre aux habitants de se réunir pour jouer aux cartes. M. Aureille demandera une estimation du coût de l'agrandissement de cette salle au Directeur des Services Techniques. Cependant le budget de la ville étant restreint, les travaux ne pourront pas être programmés avant 2019.

3° - Point sur les espaces verts et la voirie :

Les habitants demandent l'entretien des fossés et des bordures de la RDN7 depuis le Logis de Paris et situés à la limite du Département.

M. Aureille précise que le Conseil Départemental propose à la Ville de Fréjus de reprendre cette route départementale RDN7 mais la Ville de Fréjus n'est pas d'accord.

Mme Bellinck a envoyé un courrier au Conseil Départemental pour le débroussaillage qui lui a répondu que l'entretien des bordures de la RDN7 incombait au Parc de l'Estérel.

Devant ce courrier, les habitants du Parc de l'Estérel se sentent en danger, le débroussaillage n'étant pas fait avant l'été, ils souhaitent une réunion au plus tôt pour résoudre ce problème.

M. Aureille propose d'organiser un rendez-vous avec M. Lemoine du Conseil Départemental et M. Beaumont pour trouver une solution.

4° - Questions diverses :

Vincent Lucas, collégien de 15 ans, expose son projet de pétition (105 signatures). Il souhaite le passage d'un minibus qui passerait régulièrement depuis Les Adrets par Saint-Jean jusqu'au centre commercial de Minelle, situé à Mandelieu. Des lycéens et des personnes âgées n'ont pas la possibilité de se rendre à Mandelieu située à seulement 7 kms. La plupart des lycéens sont obligés de faire du co-voiturage pour se rendre au lycée Albert Camus de Mandelieu en raison de leur emploi du temps qui ne correspond pas aux horaires de la navette scolaire. M. Aureille conseille d'adresser une copie de la lettre qu'il envoie au Conseil Départemental à M. le Sénateur Maire et de spécifier que ce ramassage scolaire intervient uniquement en période scolaire.

Mme Gluck signale que le ramassage des ordures ménagères ne s'effectue que tous les 15 jours de décembre à février. M. Renard rappelle le cahier des charges qui précise les jours de ramassage. Les doléances sont à transmettre à M. Barsimée ou à M. Sabbah, Directeur du Service Proximité. Les remarques seront communiquées à la Société Pizzorno.

M. Barsimée précise que des imprimés concernant le plan Canicule sont à disposition et rappelle la possibilité de s'inscrire à la Fête des Voisins avant fin avril 2017.

Fin de la réunion 20 h 30.

